

Le Nord-Ouest de Bruxelles

INTRODUCTION

BRUXELLES-CAPITALE

HISTOIRE ET CULTURE

Indissociable de l'histoire des hameaux environnants, Bruxelles fut dès l'origine un élément fédérateur qui, au prix de nombreux bouleversements, a contribué à la naissance de la Région de Bruxelles-Capitale. Si les sources nous manquent pour reconstituer celle-ci avec précision, c'est dans la vallée de la Senne qu'il semble que tout a commencé. Du temps de la préhistoire, Bruxelles offrait une végétation tropicale et son territoire fut longtemps recouvert par la mer.

Les premiers habitants de la Région formaient des tribus qui se nourrissaient des produits de ses forêts et de ses étangs. Plusieurs hameaux commencèrent par une exploitation agricole autour de laquelle vinrent s'installer d'autres habitations. La Forêt de Soignes fut propice à attirer les conquérants comme en témoignent plusieurs objets provenant de tribus venus de l'Est de l'Europe dont certains datent de près de 7000 ans.

Trois siècles avant J.C., les Nerviens s'établirent dans notre région mais ne résisteront pas aux légions de Jules César. Les quatre siècles suivants seront marqués par la romanisation de la ville où villas et chaussées se multiplieront, puis les Francs occuperont le Brabant où ils édifieront des habitations et laisseront certains mots de leur langue dans notre vocabulaire. Calme et prospère sous Charlemagne, Bruxelles tombera ensuite dans le giron de la Lotharingie. Un donjon sera bâti sur l'île Saint-Géry dans le but de défendre l'accès de l'arrière-pays comme celui de marchands, ainsi qu'une chapelle puis l'église Saint-Michel et le château du Coudenberg. Cependant, si aucune trace de «castrum» n'a été trouvée, certains situent la première paroisse de Bruxelles à Molenbeek (l'église Saint-Jean).

Les reliques de Sainte-Gudule et l'église Saint-Géry témoignent de la mise en place progressive d'un noyau urbain probablement consécutif à la création d'un chapitre de chanoines au milieu du XI^e siècle. Durant les sept premiers siècles, la description du paysage urbain se limite à des phénomènes touchant le pentagone, en dehors duquel la topographie offre les caractéristiques de zones ponctuées de villages.

Placé selon la légende sous la symbolique du chiffre sept, en raison notamment des sept collines sur lesquelles la ville est bâtie, Bruxelles sortira rapidement des marais («brok-sali» (marais-habitations) en germanique) dès lors qu'au Moyen-Age le meilleur moyen de peupler des lieux inhospitaliers était d'y construire une église auprès de laquelle venait s'installer les nécessiteux.

C'est au XII^e siècle que le duc de Brabant, Henry Ier, s'installera dans le château de Coudenberg donnant ainsi naissance à une vie de cour et à une activité économique. Devant l'accroissement de la population et la contiguïté de maisons construites contre la première enceinte, une seconde enceinte sera érigée au XIV^e siècle.

Jusqu'alors, les édifices publics furent inexistantes vu le caractère réduit et itinérant du pouvoir ducal et le petit nombre de représentants du pouvoir urbain. La construction d'un beffroi et d'un hôtel communal eut lieu au XIV^e siècle. Jusqu'à la fin du Moyen Age, beaucoup d'habitants possédaient un petit cheptel qui courait dans les rues, en route vers les pâturages situés à proximité des villages. Le XVII^e siècle fut marqué par le bombardement de la ville par les Français, lors des campagnes de Louis XIV contre l'Espagne. C'est à la suite de ces bombardements que la ville entrera dans l'ère de l'urbanisme et des grands ensembles.

Les abbayes jouèrent un rôle considérable dans l'approvisionnement de la ville, la campagne demeurant son garde-manger. Centres de prière et d'exploitation agricole, les abbayes dont celle de Dieleghem à Jette et de Rouge-Cloître à Audergem bénéficiaient d'une quasi immunité fiscale. Ce n'est que justice dès lors que c'est grâce à elles que les terres sauvages de la région bruxelloise ont été mises en valeur. Les fondations monastiques les plus anciennes de Bruxelles sont celles de Dielegem, du Grand Béguinage de Bruxelles, de Rouge-Cloître et de Val-Duchesse.

Quant aux matériaux de construction, ils provenaient de la forêt de Soignes et des carrières de l'abbaye de Dieleghem. De sérieux problèmes virent le jour lors de l'occupation française (1792-1814) qui désorganisera l'activité économique en mettant notamment en vente les biens ecclésiastiques, après celle des Autrichiens ((1713-192) et avant celle des Hollandais (1815-1830). Ensuite, les crises alimentaires et industrielles ainsi que les rigueurs de l'hiver de 1846-1847 multiplieront le nombre des défavorisés.

Cela aura pour conséquence de lancer de nouvelles idéologies visant à défendre le droit des pauvres et des ouvriers. Témoins de l'accroissement de la population et de la multiplication des épidémies, les chapelles se feront de plus en plus nombreuses, constituant de futures paroisses.

La campagne servait aussi d'exutoire dès lors qu'on y expulsait ce qui dérangeait les bien-pensants dont les lépreux et les immondices. De la ville vers la campagne cheminaient aussi les processions alors que c'est vers la ville que les campagnards se dirigeaient pour participer aux marchés. La pénétration des Bruxellois dans le milieu rural amena la constitution de grandes propriétés et de petites parcelles. On suppose que la présence de la Cour attira des personnalités qui contribuèrent également au développement de la ville.

Dès le XIVe siècle, l'influence de Bruxelles va s'accroître au travers du recours à la juridiction des échevins, des privilèges des bourgeois et de la protection offerte par la ville. C'est le décret du Comité de Salut public de la Convention nationale le 31 août 1795 qui va libérer les villages de l'entité héritée du Moyen Age. Débarrassée de ses fortifications, la ville va déverser le trop plein de sa population en périphérie. La réalisation d'un boulevard périphérique souhaité par Bonaparte, va contribuer à l'osmose entre la ville et la campagne où de nombreux bourgeois feront construire des maisons de plaisance.

En 1859, un plan d'embellissement de l'agglomération envisagera de grandes avenues arborées qui engendreront des quartiers de résidence dans les faubourgs. C'est ainsi que naquit le boulevard Léopold II, l'avenue de Tervueren, l'avenue de la Couronne et le boulevard du Souverain, permettant aux villages et à la ville de mieux communiquer entre eux.

A la fin du XIXe siècle, la ceinture des faubourgs jouxtant le noyau urbain fut clôturée d'où le début de l'expansion des constructions au détriment des champs et des prairies. L'Indépendance donna lieu à la construction d'hôpitaux, écoles, églises et casernes. Si au début de ce siècle, une grande partie de la population habitait dans le pentagone, elle retombera à moins de 30% en 1900.

Cependant, l'évolution de la population de la ville tiendra à l'immigration d'une population rurale victime de la crise présente dans les campagnes, les ruraux fuyant vers les faubourgs en raison du manque de logements et de travail au centre de la ville. C'est dans l'entre-deux-guerres que le taux annuel moyen de croissance des étrangers atteindra son taux record, Polonais et Italiens y prenant une part importante. Aujourd'hui, la population maghrébine les a remplacé.

Si Bruxelles est devenue une grande ville, c'est aussi grâce au développement de son réseau de communication. A l'origine, il y avait le «steenweg» dont le tracé se trouve dans l'actuelle rue Haute. L'étendue de la partie extra-muros du réseau routier sous le contrôle de la ville nous apparaît pour la première fois dans un relevé établi en 1459 qui canalise les déplacements de la population au travers des «Porte» de Flandre, Laeken, Louvain, Coudenberg, Oubrussel et Anderlecht. Il faudra attendre 1704 pour assister à la construction de chaussées reliant Bruxelles, Mons, Louvain et Gand et 1726 pour celle de la chaussée de Wavre qui va transformé Audergem de hameau moyenâgeux en cité moderne. L'arrivée du

chemin de fer renforcera la liaison de la capitale avec le reste du pays.

Côté fluvial, c'est la Senne qui permettait de faire du commerce. Cependant, la navigation sur la Senne demeurait aléatoire dès lors qu'elle tombait à sec en été et sortait de son lit en hiver. Une solution fut trouvée avec la construction du canal de Willebroek dont l'ouverture entraînera l'élaboration du vieux port de Bruxelles et l'urbanisation d'une partie du Nord-Ouest de Bruxelles. C'est à proximité que naquirent la première ligne de chemin de fer (1835) et la première station de chemin de fer (l'Allée verte) du continent. Au fur et à mesure de l'extension de Bruxelles au travers d'axes routiers, des noyaux commerciaux se constitueront ainsi que des foyers de vie communale.

Avant la Première Guerre mondiale, plus de la moitié de la surface de 18 communes bruxelloises (sans Haren et Neder-over-Hembeek) était toujours consacrée aux activités agricoles et non urbanisée. Aujourd'hui, l'agriculture a quasi disparu de la Région.

Bruxelles a choisi l'iris comme symbole, son calice, divisé en six parties, illustrant les six frontières du Brabant avec les provinces qui s'y rattachent. Il faut également savoir que la ville possédait jadis de nombreux iris qui s'épanouissaient notamment sur les berges de la Senne.

Entre 1851 et 1913, les limites de la ville furent modifiées à dix reprises. Par une loi du 30 mars 1921, le projet réunissant à l'origine les vingt-deux communes de la capitale ne porta plus que sur dix-neuf, Laeken, Haren et Neder-over-Hembeek étant incorporées à la commune de Bruxelles. Cependant, la ville a perdu de nombreux témoins de son passé prestigieux, victime de plusieurs occupations étrangères et de dirigeants plus préoccupés par la spéculation immobilière que de la préservation du patrimoine.

ENSEIGNEMENT

Bruxelles a la chance de posséder autant d'établissements scolaires qu'il y a de langues représentées. Publiques ou privées, ils dispensent un enseignement francophone et néerlandophone, dans le cadre d'une pédagogie de type traditionnel ou rénové. Des écoles « européennes » complètent un panorama linguistique très riche et attestent du rôle croissant de Bruxelles comme ville internationale.

Multiculturel par ses habitants d'origine étrangère, le Nord-Ouest ne possède cependant pas ce type d'enseignement mais un nombre important d'établissements qui dispensent un enseignement francophone dès lors que la langue pratiquée à son endroit est le Français (Français en Wallonie, Néerlandais en Flandres et Allemand dans la communauté germanophone du pays). A cela s'ajoute, l'obligation de pratiquer une deuxième langue (néerlandais pour les francophones et vice versa) dès l'école primaire.

Cependant, rien n'empêche une famille d'inscrire son enfant dans le réseau néerlandophone présent à Bruxelles. Le choix d'une troisième langue s'effectuera à partir de l'enseignement secondaire (durée de six ans et obligatoire jusque dix-huit ans). Suivant l'orientation choisie (latin, moderne, technique ou professionnel), l'élève sera sanctionné par un certificat d'études secondaires supérieures à la fin de son cycle. Quant aux autres, ils peuvent encore obtenir ce certificat moyennant le passage d'examens au « jury central ». L'enseignement secondaire peut être suivi d'une formation supérieure universitaire ou non (écoles supérieures).

Il existe d'autres formations qui peuvent compléter un bagage déjà existant, pour compléter une profession ou pour le plaisir (cours de promotion sociale). Des organismes spécialisés comme le CEDIEP sont chargés d'informer le public en ces matières par des guides ou des entretiens. D'autre part, un salon de l'étudiant se tient chaque année dans la capitale et de plus amples informations peuvent être obtenues auprès de l'échevinat de l'enseignement de chaque commune.

SANTE ET SECURITE

Riche en services de santé, Bruxelles dispose de tous les types de moyens de santé, pour les plus pauvres comme pour les plus riches, à l'image de sa multiplicité sociologique. Des maisons médicales dispensant des soins pour un prix modique au centre médical privé pour les gens plus aisés, les possibilités sont nombreuses d'autant que plusieurs services de soins à domicile sont également disponibles et complétés de services annexes (pédicure, repas, ...). En cas d'urgence, le numéro téléphonique « 100 » (accidents, transport de blessés, incendies) est également disponible.

S'il est inutile de revenir sur les missions de la police, précisons que chaque commune en possède une dont le premier responsable est le bourgmestre. Le numéro téléphonique « 101 » complète ce dispositif en cas d'urgence et concerne aussi la gendarmerie.

CULTES & ESPACES VERTS

Tous les cultes peuvent être pratiqués à Bruxelles même si l'actualité a mis en lumière le problème des cimetières de confession musulmane et juive qui sont sur le point d'être autorisés dans certaines communes. Cependant, dans bien des cas, il est nécessaire d'effectuer le rapatriement des corps.

Quant aux espaces verts, Bruxelles dispose de 600 hectares de parcs communaux et 335 hectares de parcs régionaux dont une majorité se trouve au Nord-Ouest, sans oublier «la ceinture émeraude», riche de 1600 hectares de forêt (Scheutbos, le Parc Roi Baudouin, ...). Riche de 1 654 hectares situés en Région bruxelloise, la Forêt de Soignes, représente le poumon vert de Bruxelles qui est considérée comme la deuxième capitale la plus verte au monde !